

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Période close le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en visitant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes (le « Portefeuille »).

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif de placement de produire un rendement supérieur par une combinaison de revenu d'intérêts et de croissance du capital tout en préservant le capital. Le Portefeuille investit surtout dans des titres à revenu fixe de grande qualité comme les obligations et les débentures assorties d'une échéance supérieure à un an émises par des autorités gouvernementales et des sociétés canadiennes.

Pour atteindre l'objectif de placement du Portefeuille, le sous-conseiller sélectionne des titres à revenu fixe en se rapportant aux caractéristiques d'un indice canadien d'obligations à court terme largement reconnu ou un indice d'obligations à moyen terme (qui comprend des obligations dont le terme à courir est supérieur à un an ou inférieur ou égal à 10 ans). Le sous-conseiller répartit aussi les placements entre les titres de créance gouvernementaux et ceux de sociétés, y compris les

titres adossés à des créances hypothécaires ou autres actifs financiers, et investit une partie de l'actif du Portefeuille dans des titres à revenu fixe de qualité inférieure.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié, ou dans toute version modifiée de celui-ci, ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement aux objectifs ou aux stratégies de placement ni à la gestion du Portefeuille ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le gestionnaire a procédé à l'examen du Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé, le 18 mai 2023, que le niveau de risque du Portefeuille n'avait pas changé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2023, le Portefeuille a affiché un rendement de 5,85 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence mixte du Portefeuille, composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, a affiché un rendement total de 5,61 % pour la même période. L'indice des obligations universelles FTSE Canada a obtenu un rendement total de 6,69 % pour la même période de 12 mois.



Gestion privée

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Les obligations à duration longue (sensibilité aux taux d'intérêt) ont profité le plus du sommet atteint par les taux d'intérêt et de la probabilité accrue de baisses de taux en 2024. Les obligations à duration courte étaient relativement stables au début d'octobre et ont affiché de faibles gains pendant la reprise des obligations au quatrième trimestre. Les obligations à moyen terme ont connu une reprise plus marquée et ont récupéré les pertes subies plus tôt dans la période. Les obligations canadiennes à court et à moyen terme, que reflètent l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, ont enregistré des gains.

Les obligations à duration longue (ordinairement plus sensibles aux taux d'intérêt) détenues dans le Portefeuille, qui ont fait mieux que les obligations à duration courte, ont quant à elles contribué au rendement. Les positions dans des obligations provinciales ont également contribué au rendement du Portefeuille, tout comme les obligations de sociétés, car les écarts de taux (excédent de rendement des obligations de sociétés par rapport aux obligations d'État de même durée) se sont rétrécis. Les positions sur obligations de sociétés notées BBB, de même que l'énergie et les services de communication, ont aussi été une bonne chose pour le rendement du Portefeuille.

Les obligations fédérales ont nui au rendement du Portefeuille, tout comme les obligations titrisées.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

Le sous-conseiller pense que la volatilité pourrait demeurer importante sur les marchés de titres à revenu fixe en 2024, selon les décisions des banques centrales en matière de taux d'intérêt. Les participants du marché croient que les taux d'intérêt ont atteint leur sommet et que les banques centrales pourraient commencer à abaisser les taux d'intérêt en 2024. Le marché intègre la perspective de plusieurs baisses des taux, mais le sous-conseiller est d'avis qu'elles seront moins nombreuses et plus lentes que le marché ne le prédit actuellement. La tendance globale va toutefois dans le sens d'une réduction des taux d'intérêt.

Le sous-conseiller pense que la Banque du Canada (BdC) commencera à diminuer les taux d'intérêt avant la Réserve fédérale américaine, mais que les deux banques centrales suivront vraisemblablement la même direction tout au long de la période à venir. Il estime que, même si l'inflation demeure un problème et reste supérieure au niveau cible à long terme de la BdC, sa durée n'est désormais plus la seule préoccupation des marchés.

Le sous-conseiller considère que les obligations à duration longue détenues dans le Portefeuille devraient placer celui-ci dans une position avantageuse pour la période à venir. Ce dernier devrait aussi tirer profit de ses placements en obligations de société si l'économie ralentit suffisamment pour faire baisser l'inflation au niveau cible de la BdC sans entraîner de récession.

Changement de la dénomination, des stratégies de placement et de l'indice de référence du Portefeuille
Avec prise d'effet le 26 janvier 2024, la stratégie de placement du Portefeuille a été modifiée afin de permettre au sous-conseiller de choisir des titres à revenu fixe de durées jusqu'à l'échéance variées en fonction des perspectives relatives aux taux d'intérêt et de déterminer les meilleurs placements potentiels pour le Portefeuille en analysant les notes de solvabilité de différents émetteurs. De plus, l'indice de référence du Portefeuille, un indice de référence mixte composé de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada (50 %) et de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada (50 %), a été remplacé par l'indice des obligations universelles FTSE Canada (100 %). Enfin, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes est devenu le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »).

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille.

BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions de courtage imputées au Portefeuille durant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 31 déc. 2023 (en milliers de dollars)	Période close le 31 déc. 2022 (en milliers de dollars)
Total des commissions de courtage	645	—
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	645	—

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissaient comme suit :

	Période close le 31 déc. 2023	Période close le 31 déc. 2022
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	284	286

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾		Exercices clos les 31 décembre				
		2023	2022	2021	2020	2019
Actif net à l'ouverture de la période	\$	10,01	11,05	11,64	10,84	10,52
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$	0,29	0,20	0,18	0,24	0,27
Total des charges ²⁾	\$	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$	(0,30)	(0,50)	0,05	0,20	0,05
Gains (pertes) latents pour la période	\$	0,57	(0,49)	(0,46)	0,59	0,26
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾						
	\$	0,56	(0,79)	(0,23)	1,03	0,58
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$	0,26	0,25	0,25	0,27	0,28
Dividendes	\$	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$	—	—	0,01	—	—
Remboursement de capital	\$	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$	0,27	0,25	0,26	0,27	0,28
Actif net à la clôture de la période	\$	10,31	10,01	11,05	11,64	10,84

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires		Exercices clos les 31 décembre				
		2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$	4 891 969	4 440 812	5 426 771	2 758 074	2 309 440
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾		474 278	443 462	491 332	236 969	213 035
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	%	0,19	0,13	0,13	0,14	0,14
Ratio des frais d'opérations ³⁾	%	0,01	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	%	101,57	70,00	30,25	41,13	39,45
Valeur liquidative par part	\$	10,31	10,01	11,05	11,64	10,84

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Rendement passé

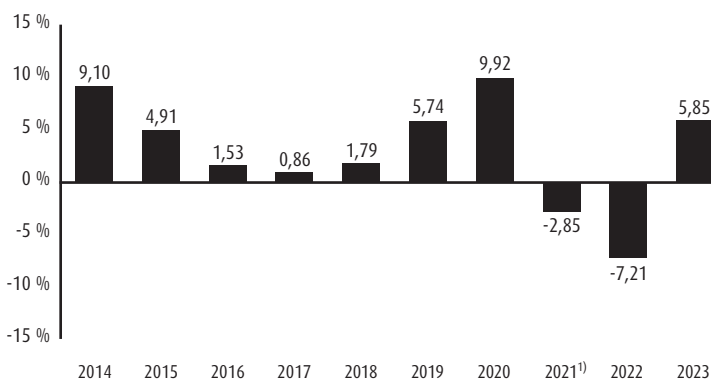
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Le 9 juillet 2021, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme a été fusionné au Portefeuille, qui a changé de dénomination pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du Portefeuille et ceux de l'indice de référence mixte composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, ainsi que de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada et de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de cinq à dix ans. L'indice des obligations à court terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de un à cinq ans. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du rendement total de toutes les obligations canadiennes négociables ayant une échéance supérieure à un an.

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes ^{‡*}	5,85	-1,55	2,09	2,84
Indice de référence mixte ^{**}	5,61	-1,68	2,04	2,85
Indice des obligations universelles FTSE Canada ^{**}	6,69	-2,80	1,30	2,42

[‡] Le rendement du Portefeuille est présenté après déduction des frais; l'indice de référence ne comprend pas de frais de placement.

* Le 9 juillet 2021, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme a été fusionné au Portefeuille, qui a changé de dénomination pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes.

** L'indice de référence du Portefeuille est composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada. Avant le 9 juillet 2021, il s'agissait de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada. L'indice des obligations universelles FTSE Canada continue d'être utilisé, car il est pertinent pour évaluer le rendement du Portefeuille.

On trouvera à la section Résultats du présent rapport un commentaire sur le marché et des renseignements sur le rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Obligations d'État	46,9	Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,792 %, 6 juin 2024	6,9
Obligations de sociétés	22,7	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} juin 2030	3,7
Obligations provinciales	20,7	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2031	2,9
Titres du marché monétaire	6,9	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} déc. 2030	2,7
Obligations municipales	1,3	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	2,6
Trésorerie/créances/dettes	1,1	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} déc. 2031	2,3
Obligations supranationales	0,3	Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} déc. 2032	2,1
Titres adossés à des créances mobilières	0,1	Gouvernement du Canada, série N597, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	2,1
Répartition totale du portefeuille	100,0	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} sept. 2025	1,6
		Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2025	1,5
		Fiducie du Canada pour l'habitation, série 92, obligations hypothécaires, garanties, 1,750 %, 15 juin 2030	1,4
		Fiducie du Canada pour l'habitation, série 107, obligations hypothécaires, garanties, 3,550 %, 15 sept. 2032	1,4
		Province d'Ontario, billets, non garantis, 2,050 %, 2 juin 2030	1,1
		Trésorerie/créances/dettes	1,1
		Province de Québec, billets, premier rang, non garantis, 3,600 %, 1 ^{er} sept. 2033	1,0
		Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2028	0,9
		Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2033	0,9
		Fiducie du Canada pour l'habitation, série 77, obligations hypothécaires, garanties, 2,350 %, 15 juin 2027	0,8
		Fiducie du Canada pour l'habitation, série 112, obligations hypothécaires, garanties, 3,650 %, 15 juin 2033	0,8
		Fiducie du Canada pour l'habitation, série 95, obligations hypothécaires, garanties, 1,100 %, 15 mars 2031	0,8
		Province d'Ontario, non garanties, 2,700 %, 2 juin 2029	0,7
		Gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 ^{er} juin 2033	0,7
		Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} avr. 2025	0,7
		Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2025	0,7
		Gouvernement du Canada, 1,000 %, 1 ^{er} sept. 2026	0,7
		Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	42,1
		Valeur liquidative totale	4 891 968 930 \$

Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026



Gestion privée